



Edition N° 1

Janvier 2017

Lettre de la Majorité Municipale

LAPALUD VA BIEN !

OUI

Nous pouvons vous affirmer que Lapalud va bien. **Les finances sont bien gérées et dans l'intérêt de tous les Lapalutiens.**

19/20 : c'est la note de Lapalud sur le site l'Argus des communes (*<http://www.contribuables.org/argus-des-communes>)



OUI

Elus en 2014, **nous sommes légitimes** pour mettre en œuvre notre programme de campagne tout en restant à votre écoute.

OUI

Grâce à notre élection, Lapalud préserve son identité en restant un **village autonome et indépendant** au lieu de devenir un simple quartier de Bollène !



Stop



assez de mensonges

NON

M. André et son équipe d'opposition ne se préoccupent pas de l'intérêt des Lapalutiens !

NON

M. André et son équipe d'opposition ne respectent pas le principe du débat contradictoire. Une expression de l'opposition leur est réservée dans chaque revue municipale et ils ne l'utilisent pas : **ils préfèrent diffuser des tracts mensongers et diffamatoires !**

NON

M. André et son équipe d'opposition n'apportent aucune idée, aucune proposition : venez assister aux séances publiques du Conseil Municipal et vous verrez

Une gestion rigoureuse et maîtrisée des finances de la commune

OUI

Depuis 2014, les taux d'imposition n'ont pas été augmentés :

11,46% pour la Taxe d'Habitation

14,44% pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties



Fonctionnement : 3 472 432€
Investissement : 1 551 244€

Quant aux indemnités des élus...

En 2014, nous avons dépassé les 3500 habitants : la Loi nous a imposé de passer de 6 à 8 adjoints et de 4 à 6 délégués municipaux.

Bien entendu, compte tenu du nombre plus important de conseillers, la ligne budgétaire a été augmentée en toute légalité mais pas l'indemnité de chaque élu !

516€ par an et par adjoint en moins depuis le nouveau mandat



Délibération

« VOTE DES TAUX D'IMPOSITION » :

***le Maire propose au Conseil Municipal de NE PAS AUGMENTER les impôts en 2016 (comme en 2015 et en 2014) !**

***Vote de M. André et son équipe :**

5 ABSTENTIONS !*

***Extrait du PV du Conseil Municipal du 30-03-2016**

Extrait de la lettre ouverte d'un habitant de Lapalud adressée à l'équipe de l'opposition

« ...Elevons le débat : le respect et l'honnêteté sont les deux piliers d'un bon fonctionnement de la démocratie. Montesquieu parlait « de citoyens vertueux ». La cohésion sociale est à ce prix y compris à Lapalud : et elle dépend en partie de nous tous et du respect des règles du vivre ensemble.

Ces principes sont encore plus vrais à l'échelon local, ou presque tout le monde se connaît. Laissez à l'échelon politique national les invectives. Si ma mémoire ne me trahit pas, Guy Soulavie s'est présenté à la mairie comme indépendant, et pas socialiste comme indiqué dans votre flyer.

Avec mes salutations démocratiques »

Gabriel GUET



Installation de 10 caméras de vidéosurveillance



Montant des travaux de voirie réalisés en 2016



Création du City Park & du Skate Parc

100 000€

238 000€

36 000€

Des investissements attendus par la population

110 000€

506 500€

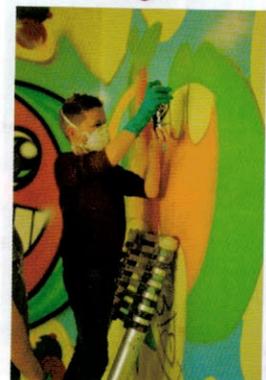
150 000€



Réhabilitation des 2 Groupes scolaires Pergaud & Parc



Création du restaurant scolaire du Parc avec le soutien financier de la CC RLP



Coût des Nouvelles Activités Péri-scolaires (mais elles restent gratuites pour les familles)



Ne pas confondre Sécurité, Délinquance et Incivilités...

Nous pouvons toujours faire plus
mais pas à n'importe quel prix !

**Combien faudrait-il de policiers
municipaux à Lapalud ?**



Si nous comparons avec Bollène et
que nous le rapportons au nombre
d'habitants, il faudrait :

13 policiers en plus

Coût pour la commune : 385 000€

**A financer en augmentant les im-
pôts de 245€ par
FOYER!**

NON

Coût annuel d'un brigadier

37 000€

Faits de délinquance déclarés en 2016 : - 1%
**Des incivilités liées souvent à des problèmes
de voisinages et non de délinquance !**



Mise en place du service Télé-alerte en cas de risque majeurs
Opération « Tranquillité Vacances »
Création du DICRIM

Délibération

**« EXTENSION DE LA
VIDEOSURVEILLANCE » :**

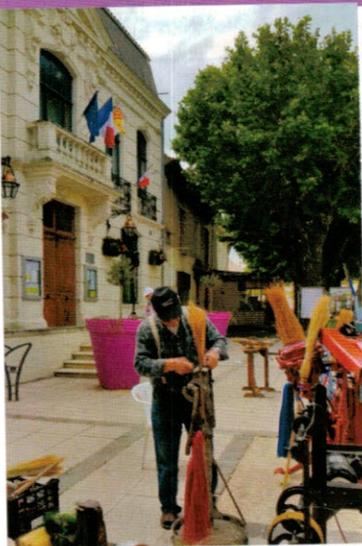
***le Maire propose au Conseil
Municipal de solliciter une
SUBVENTION de l'Etat pour
l'installation de caméras**

***Vote de M. André et son
équipe :**

2 ABSTENTIONS !*

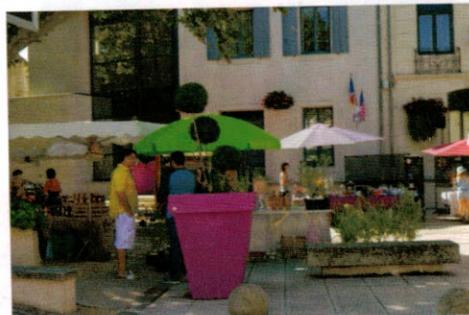
***Extrait du PV du Conseil
Municipal du 30-03-2016**

Une vision différente du Cours des Platanes...



L'opposition trouve le Cours des Platanes
triste et sombre, pour nous, **c'est le cœur
même de notre village.**

Les principales animations de Lapalud :
Fête des Balais, Marché de Noël et même le
Marché Artisanal des Articomms s'y dérou-
lent **mais il est vrai que l'opposition est
rarement présente dans ces manifesta-
tions !**



**Des commerces sont repris ou s'instal-
lent : les Lapalutiens les découvrent
lors de la parution du magazine muni-
cipal !**

Directeur de la publication : Guy Soulavie; Rédacteur en chef et direction de la communication: Florence Domergue;

Crédit photos : Mairie de Lapalud; Editeur : Ville de Lapalud-Mairie de Lapalud, 35 Cours des Platanes 84840 LAPALUD-Tél 04 90 40 30 73;

Tirage : 1500 exemplaires; Imprimeur : Imprimex